

LEXIQUE

Comprendre les transports au 21e siècle

Intermodalité :
utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement

Code de la rue :
partage de l'espace public, sécurité routière, vie locale... il vient adapter le Code de la route en milieu urbain, en renforçant la place des cheminements doux et des personnes vulnérables.

Espace public :
espaces de passage et de rassemblement à l'usage de tous, généralement entretenus par la collectivité. Cette notion sous-entend aussi un espace de vie collective.

Pôle d'échange multimodal : espace dans lequel convergent différents modes de transport allant de la marche à pied au métro, en passant par le train !

Mixité sociale :
caractéristique d'un territoire qui accueille des habitants d'origine sociale, culturelle ou d'âges variés.

Liaisons et modes doux :
les déplacements s'effectuent à pied ou à vélo par des cheminements dédiés qui relient les quartiers, les services et les équipements.

Parking-relais :
espace de stationnement situé en périphérie, à proximité des transports collectifs pour inciter les automobilistes à les utiliser.

Mobilier urbain : ensemble d'objets installés sur l'espace public pour répondre aux besoins des usagers (abris de bus, bancs, poubelles, candélabres, panneau d'information, etc.).

Appropriation : les habitants ou les usagers utilisent un espace, ou contribuent à en définir l'aménagement comme s'il était le leur, de manière éphémère ou plus durable.

Ville-archipel : modèle d'organisation territoriale laissant une large part aux espaces naturels et agricoles entre les bourgs et les villes.